

## COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods  
25580 LES PREMIERS SAPINS

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 24 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 19 mars 2021 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : tous les membres, sauf absente excusée Madame SIRON-DREZET Alexandra

Ordre du jour :

- Achat de parcelles sur le village de Rantechaux
- Vente de parcelles sur le village de Hautepierre-le-Châtelet
- Questions/informations diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

#### 1/ Achat de parcelles sur le village de Rantechaux

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'après accord avec Monsieur GARDAVAUD Samuel et Madame GUYOT Véronique, il est proposé d'acquérir les parcelles 480 ZD 29 et 480 B 370. Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser signer tous documents inhérents à ce dossier.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces propositions, à l'unanimité.

#### 2/ Vente de parcelles sur le village de Hautepierre-le-Châtelet

A – ZD 80

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'acter la vente à Madame JOURNOT Gaëlle et Monsieur PERNET Thibault des parcelles suivantes :

Commune déléguée	Section	N° de parcelle	Contenance
Hautepierre-le-Châtelet	ZD	80	800 m <sup>2</sup>

B – ZD 81

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'acter la vente à Madame MYOTTE Joséphine et Monsieur VAN HOEYLANDT Erik des parcelles suivantes :

Commune déléguée	Section	N° de parcelle	Contenance
Hautepierre-le-Châtelet	ZD	81	800 m <sup>2</sup>

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces propositions, à l'unanimité.

#### 3/ Informations diverses

- Monsieur Thierry DEFONTAINE informe le Conseil que des travaux de réfection de la voirie Rue du repos à Nods vont être lancés.

La séance est levée à 20 h 15.

  
Le Maire,  
Pierre-François BERNARD